

Gay, gai, plus de tabous : affranchissement et mariage des homosexuels aux Pays-Bas

Les Pays-Bas jouissent à l'étranger d'une image extrêmement libérale. Leur esprit de tolérance quasi légendaire leur a valu d'être pendant des siècles un refuge idéal pour ceux que leurs convictions ou leur mode de vie exposaient à des persécutions.

L'ouverture à l'égard des homosexuels et des lesbiennes n'y est cependant pas très ancienne. Il y a vingt-cinq ans, les Néerlandais méprisaient ou toisaient les gens «sexuellement différents». Mais le changement d'attitude a été très rapide, en bonne partie parce que le courant homosexuel était relativement fort et présentait un profil très médiatique. C'est précisément parce que des personnalités s'y sont affichées bien plus tôt que dans les pays voisins que les jeunes ont pu, aux Pays-Bas, assumer leur homosexualité. Si les enfants juifs ont des parents juifs, les enfants turcs des parents turcs, et les enfants noirs habituellement des parents de même couleur, les enfants homosexuels, en revanche, doivent apprendre à vivre leur différence, car ils ne peuvent se reposer sur des parents qui partagent leur situation. C'est pourquoi il est encore plus important pour de jeunes homosexuels que pour des enfants appartenant à d'autres groupes minoritaires de pouvoir s'identifier à des modèles. Depuis près de trente ans maintenant, des générations d'enfants hollandais ont des modèles publics dont ils peuvent s'inspirer. De nombreux artistes, tel l'écrivain Gerard Reve, mais aussi un nombre croissant d'hommes politiques et de capitaines d'industrie ne font pas mystère de leurs penchants homosexuels. Il est clair que la jeune génération en a largement bénéficié. Il n'existe quasiment pas d'autre pays au monde où la population, dans son ensemble, ait une vision aussi positive de ses concitoyens homosexuels. Aux Pays-Bas, les gens qui considèrent l'homosexualité comme une maladie sont eux-mêmes tenus pour malades. La tolérance intégrée apparaît également de façon tangible dans le choix des porte-parole - hommes ou femmes - qui ont naguère fait fonction d'avocat, que ce soit de leur propre initiative ou à la demande du mouvement homosexuel hollandais. Dès les années 50, la population «gay» a trouvé en la personne du professeur Trimbo un éloquent défenseur sur les ondes de la radio et de la télévision. Si son message passait si bien, c'est que lui-même était notoirement hétérosexuel. Il en allait de même de présentateurs TV bien connus comme Koos Postema et Mies Bouwman, qui plaidaient régulièrement sur antenne en faveur d'une acceptation accrue de l'homosexualité. Venant d'eux, le message avait plus de poids que s'il avait été présenté par



Le 4 juin 1991, Pauly van der Wildt et Janna van de Hoef ont été le premier couple «gay» à faire usage de la faculté d'accéder à un statut matrimonial officiel. Cela se passait à Deventer, première ville à instaurer ce statut pour les partenaires homosexuels (Photo Wilberto van den Boogaard).

un de leurs nombreux collègues qui se proclamaient ouvertement homosexuels. La frange la moins intellectuelle du public, en particulier, a été influencée positivement par Mary Servaes, une des animatrices les plus populaires de son époque.

Entre tous, cette chanteuse capable de vous émouvoir aux larmes, mariée et au-dessus de tout soupçon de recherche d'un profit personnel, a pris ardemment la défense des homosexuels et des lesbiennes dans ses chansons simples et très directes. Elle est devenue un véritable champion de leur cause. Aujourd'hui, son rôle a été repris par des gens comme la chanteuse Anneke Grönloh et le présentateur de télévision Robert ten Brink.

Il s'ensuit que les Pays-Bas n'ont développé aucun ghetto. On n'y trouve pas, comme dans bien d'autres pays, des quartiers pour homosexuels; les bars spéciaux, les discothèques et restaurants «gay» y sont rares. Les Hollandais n'en voient pas la nécessité. Chacun sait que le plus célèbre maître queux hollandais, Joop Braakhekke, est homosexuel. Homos et hétéros aiment aller manger chez lui, non en raison de ses préférences en matière de sexe, mais pour le raffinement de sa cuisine. De même, on peut dire de bien des artistes et hommes politiques connus que ce ne sont pas leurs penchants homosexuels qui attirent, mais tout bonnement les qualités qui les ont fait apprécier d'une grande majorité de la population.

Cela explique que les grandes manifestations d'homosexuels du genre de celles de New York, San Francisco, Sydney ou Londres n'ont jamais connu de véritable succès à Amsterdam. Même le fameux «Gay Pride» semble avoir pris un coup de vieux. Les

Néerlandais ne voient pas pourquoi ils privilégieraient une journée de «fierté», eux qui la célèbrent toute l'année.

Pareil climat n'est certainement pas étranger au développement relativement facile et rapide de l'information sur le SIDA. Cette maladie n'a jamais été considérée aux Pays-Bas comme un apanage de l'homosexualité. La transmission du virus étant favorisée par les rapports sexuels, les Hollandais sont conscients que ce sont les personnes qui ont beaucoup de partenaires qui courent les plus grands risques. Les homosexuels sont concernés dans une faible proportion, tout comme peuvent l'être les hétérosexuels qui se «dispersent». Mais il leur est conseillé, à eux aussi, de se protéger en utilisant le préservatif. Les Pays-Bas, en raison de l'efficacité de l'information et des recommandations, et malgré, ou peut-être justement grâce à leur attitude libérale dans le domaine sexuel, connaissent un pourcentage de séropositifs sensiblement moins élevé que les pays plus prudes. Même les Églises y abordent aujourd'hui la question avec un tact et une discrétion remarquables. Dans ce petit pays qui a gagné son combat contre la mer, les difficultés des homosexuels paraissent, elles aussi, définitivement endiguées.

Peut-on en déduire que la discrimination vis-à-vis des homosexuels a totalement disparu? Il semble bien que oui. En feuilletant les numéros des cinq dernières années de leur revue *GAY Krant*, on relève bien quelques incidents mineurs, mais certainement rien qui permette de déceler une quelconque forme de discrimination. Tout au plus certains milieux chrétiens conservateurs formulent-ils encore quelques réserves à propos des homosexuels.

Il n'est cependant pas exclu de voir surgir un nouveau problème lié au nombre croissant de citoyens hollandais dont la culture d'origine est très différente. De nombreux immigrants venus de pays où le regard sur l'homosexualité est tout autre doivent encore se familiariser avec l'esprit de tolérance qui règne dans leur pays d'adoption. Cela entraîne parfois des malentendus, particulièrement dans l'enseignement secondaire. Les enfants élevés dans le strict respect de l'islam ou d'une autre religion éprouvent de plus en plus de difficultés à s'entendre avec des condisciples hollandais homosexuels. Il y aurait d'ailleurs là une bonne raison d'inclure dans le programme des cours dits «d'acculturation», organisés par le gouvernement pour les nouveaux citoyens, une préparation à cet esprit libéral, au lieu de se cantonner dans l'apprentissage des coutumes comme celle qui consiste à manger debout un hareng aux oignons.

A présent que les Pays-Bas ont instauré l'armée de métier, ce genre de problème ne se rencontre plus comme au temps du service traditionnel, où les miliciens provenant de familles étrangères ne comprenaient pas toujours pourquoi ils devaient partager la chambrée de garçons qui se déclaraient ouvertement homosexuels. C'est une chose qu'ils n'auraient jamais vécue dans leur culture d'origine. Lorsque les troupes hollandaises stationnées dans les Balkans recevaient des magazines du genre *Playboy*, le ministère de la Défense nationale a estimé qu'il n'y avait rien de plus normal que de leur faire parvenir en même temps quelques exemplaires de *MaGAYzine*. Bon nombre d'étrangers n'ont pas encore réussi à s'habituer à voir figurer entre autres dans le *GAY Krant* les annonces que l'armée destine à son personnel - une pratique qui étonne toujours par son caractère libéral, surtout dans les pays où les homosexuels et les lesbiennes n'ont pas accès au service militaire.



L'inscription dans les registres des partenaires de Martin van den Hoek et Nico Vaandrager (le 21 juin 1995) a fait l'objet d'une émission spéciale de 22 minutes à la télévision hollandaise (Photo Jan Carel Warffemius).

Lorsque le président du Zimbabwe, M. Mugabe, en visite aux Pays-Bas fin 1995, y a déclaré à plusieurs reprises que, selon lui, «les homosexuels sont inférieurs à des cochons» et que «la déviance sexuelle devrait être éliminée comme le pissenlit», la riposte a été unanime au sein de la Seconde chambre (Parlement néerlandais). Mugabe a récidivé lors d'un congrès à Maastricht sous l'oeil vigilant de J.P. Pronk, ministre de la Coopération au développement. Celui-ci n'est pas intervenu, mais il n'en a pas moins tenté de susciter une réaction chez les participants. Après coup, la plupart des personnalités politiques présentes ont estimé que ce n'était pas une bonne tactique. Sur ce, J.P. Pronk a réaffirmé devant le Parlement qu'il était un fervent partisan de l'émancipation des homosexuels, soulignant une nouvelle fois qu'il trouvait méprisables les «sorties» de M. Mugabe sur ce thème. Joignant le geste à la parole, J.P. Pronk a décidé d'allouer des fonds de développement à des groupements d'homosexuels du Tiers-Monde afin d'y promouvoir la libéralisation. Les Pays-Bas sont ainsi devenus le premier pays au monde à affecter des fonds nationaux au soutien du combat pour l'affranchissement des homosexuels et des lesbiennes à l'étranger.

L'année 1996 a vu s'engager un débat politique qui revêt une importance capitale pour le mouvement homosexuel tant aux Pays-Bas que sur le plan international. Il est apparu que le monde politique néerlandais entendait ouvrir l'institution du mariage civil aux couples d'homosexuels et de lesbiennes. Le premier pas dans cette direction a été un vote de la Seconde chambre, qui a donné pour résultat 81 voix pour et seulement 60 contre. En dehors des Pays-Bas, un débat similaire s'est également déroulé à Hawaï - et c'est le seul autre endroit au monde - mais les Néerlandais semblent avoir abordé le problème de manière nettement plus fondamentale.

Entre-temps, les pays scandinaves (Danemark, Suède et Norvège) avaient élaboré un

statut juridique en faveur des partenaires qui n'avaient pas droit au mariage. Les couples d'homosexuels pouvaient désormais être enregistrés à l'état civil dans une rubrique particulière débouchant à peu près sur les mêmes droits que le mariage civil ordinaire. L'objection de l'immense majorité des associations néerlandaises pour la libéralisation de l'homosexualité portait précisément sur cet «à peu près» alors qu'elles revendiquaient «exactement» les mêmes droits. Aux Pays-Bas, il y avait une volonté déclarée de franchir une étape supplémentaire, ce qui s'inscrit parfaitement dans la ligne de la tradition libérale que nous décrivions plus haut. Ce n'est pas pour rien que l'article I^{er} de la Constitution dispose que tous les citoyens doivent être traités en parfaite égalité sans considération de race, de religion, d'origine ou de préférences sexuelles. De plus, les Pays-Bas sont depuis quatre ans le seul pays au monde à avoir promulgué une loi interdisant toute forme de discrimination.

Est valide au regard de la loi le mariage qui a été célébré, non pas dans un sanctuaire spécial, mais à la mairie ou à l'hôtel de ville. Seul cette cérémonie du mariage civil confère à l'union sa valeur en droit civil. En d'autres termes, les pouvoirs nationaux et locaux, les employeurs, les caisses de retraite et toutes autres autorités, ou encore tout citoyen pris isolément sont tenus de reconnaître force de loi à cette relation, qui comporte des droits et des obligations. Le contrat signé par un couple devant notaire n'engage, lui, que les partenaires. En outre, le mariage civil est gratuit aux Pays-Bas, alors que les honoraires d'un notaire pour un contrat privé entre partenaires peuvent aisément atteindre plusieurs centaines d'euros.

Fort de ces arguments, le mouvement homosexuel a créé un lobby auprès des dirigeants politiques du pays afin qu'ils mettent en place une législation qui se démarque du modèle scandinave et soit, en fait, tout simplement une extension du mariage civil existant. Aux Pays-Bas, ce sont les municipalités qui, de tout temps, ont géré les mariages, de sorte que leur expérience était incontestable. Il faut leur savoir gré d'avoir mené rondement les opérations d'extension du régime légal pour aboutir à un résultat optimal. Entre-temps, plus de 130 villes hollandaises avaient instauré un registre «matrimonial» particulier pour couples d'homosexuels ou de lesbiennes s'ajoutant au registre traditionnel. Ces municipalités, qui représentaient ensemble plus de 60% de la population du pays, projetaient de fondre les deux registres en un seul et même grand registre pour tous. Il est évident que l'adoption de pareille mesure singulariserait les Pays-Bas par rapport aux autres pays. Mais il n'y aurait là rien de surprenant, car les Hollandais n'ont pas hésité à se distinguer, dans un passé récent, par leur attitude libérale vis-à-vis de l'euthanasie ou de la consommation de marijuana. En fait, la plupart des citoyens de ce pays pensent que d'avoir ainsi osé faire cavalier seul constitue une expérience positive.

En dehors de cette remarque, les seules objections à une extension du régime matrimonial étaient formulées par des groupements chrétiens fondamentalistes -qui sont minoritaires dans la politique nationale. D'autre part, certains milieux au sein du principal parti politique chrétien, le CDA, ainsi que de petites formations de droite continuent de professer l'idée qu'il ne conviendrait pas que des couples d'homosexuels ou de lesbiennes adoptent des enfants. Heureusement, la plupart des hommes politiques (les socialistes et deux formations

libérales) et une majorité de citoyens se montraient plus ouverts, ce qui a été confirmé à plusieurs reprises par des sondages. Les Hollandais sont confortés dans leur opinion par maintes études scientifiques qui attestent que les enfants élevés par des couples unisexes sont, en moyenne, plus heureux que les enfants nés de parents hétérosexuels. Il est très possible, après tout, que dans certaines unions hétérosexuelles, l'enfant n'ait pas été réellement voulu. Si deux lesbiennes décident, après mûre réflexion et après en avoir discuté ensemble, de sacrifier une partie de leur carrière personnelle pour éduquer des enfants, cela offre presque toujours une bien plus grande garantie de voir l'enfant grandir dans un climat attentionné. Quelque 20 000 enfants sont aujourd'hui élevés aux Pays-Bas dans une famille non-traditionnelle, et l'expérience s'avère extrêmement positive.

Les Pays-Bas seront bientôt le seul pays au monde où les relations homosexuelles et hétérosexuelles auront un statut totalement identique. Le 16 avril 1998, une large majorité de la Seconde chambre néerlandaise a décidé que le cabinet devait présenter, avant le premier janvier 1999, des projets de lois ouvrant l'accès au mariage civil aux couples homosexuels et lesbiens. Une écrasante majorité a posé une même exigence au cabinet, mais concernant cette fois l'adoption. L'inégalité dans l'attribution des retraites doit également être supprimée avec effet rétroactif. Après neuf années, le combat semble terminé.

Ce qui frappe dans tout le débat relatif à l'extension du mariage civil existant, c'est que la presse néerlandaise, tant écrite que radiodiffusée et télévisée, s'en émeut à peine. Apparemment, la plupart des journalistes hollandais considèrent les aspirations du mouvement homosexuel de leur pays comme tout à fait normales, rendant tout débat- et, partant, tout reportage- superflu. Il n'en va pas de même des journalistes étrangers. Les chaînes de télévision belges, allemandes, françaises, britanniques et américaines qui relatent les événements pour leurs téléspectateurs se disputent aussi la une du *GAY Krant*, le bimensuel des homosexuels et des lesbiennes qui a porté la question sur la scène politique. Ceci atteste, une fois encore, que les Pays-Bas ont vraiment quelques longueurs d'avance dans ce domaine.

HENK KROL

Rédacteur en chef du GAY Krant.

Adresse: PB 10, NL -5680 AA Best.

Traduit du néerlandais par Jean-Marie Jacquet.